

**Le** : 28 juillet 2019 à 09:11 (GMT +02:00)

**De** : "Pascale Prat"

**À** : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

**Objet** : enquête publique poulaillers industriels

Mme La Commissaire Enquêteur

Vous trouverez en fichier attaché ma contribution à l'enquête publique.

salutations distinguées

Mme Prat

Le 25 juillet 2019

Madame Pascale PRAT  
28 rue Coutanceau  
35000 RENNES  
Ingénieur agronome en retraite, spécialité: agriculture biologique  
Citoyenne de Bretagne

Mme La Commissaire Enquêteur

Contribution à l'enquête publique concernant deux poulaillers de 2200m<sup>2</sup> chacun, contenant 120 000 poulets pour une production de 700000 poulets par an, voir plus avec des poulets légers sur la commune de Langoelan dans le Morbihan. Pétitionnaires , Messieurs Mathieu LE METAYER et Youenn LE FUR, EARL de Kermaria.

Ce projet de poulaillers industriels est un projet obsolète dans le contexte global actuel, contexte économique, social et surtout environnemental. En effet, c'est avec détermination que nous devons développer une production de qualité, locale, limitant la consommation d'énergie fossile. Or, ce projet est aux antipodes de cette nécessité absolue. C'est une production, hors sol, de qualité plutôt basique, contrairement à ce qui est déclaré dans le dossier de l'enquête, une production qui mettra sur la mer et les routes de nombreux bateaux, camions, pour transporter les aliments, céréales et soja, pour transporter aussi les « composts » et aussi les « bas morceaux » des poulets lourds, qui seront exportés en Afrique et ailleurs. Le bilan carbone de ce projet n'est pas dans le dossier et il serait intéressant de l'exiger dans ces enquêtes publiques , et **un vrai bilan carbone** prenant en compte toutes les étapes du projet. Quid de cet élevage en cas de pénurie d'énergie fossile? Ce projet ne présente pas beaucoup de critères de durabilité.

Si les fientes de volaille compostées sont exportées, il n'en reste pas moins des émanations d'ammoniac importantes sous estimées dans le dossier. Cet ammoniac qui se retrouve dans l'air va contribuer à la pollution atmosphérique sous forme de particules fines en Bretagne au moment des pics de pollution au printemps( 98 % de l'ammoniac total de l'air est d'origine agricole) et finira par retomber sur les sols à l'occasion des pluies. Cet aspect des choses n'est nullement pris en compte dans cette étude. En exportant les composts en bassin parisien, les pétitionnaires veulent s'extraire du problème des pollutions agricoles en Bretagne; ils veulent oublier qu'ils participent quand même à cette pollution avec cet ammoniac et avec le CO2 du transport. Par ailleurs, pour eux mêmes et les riverains (dont la plus proche n' a pas été prise en compte dans l'étude d'impact (!) ), cet ammoniac et les poussières de l'élevage sont extrêmement dangereux pour leur santé ( maladies respiratoires ).

Je ne comprends pas l'intérêt d'un tel projet pour les pétitionnaires qui sont diplômés et brillants et qui peuvent espérer un autre avenir plus riche, plus créatif. Ils ne seront que des travailleurs à façon, les petites mains de Sanders.

Multiplier ce genre de projet en Bretagne, c'est continuer à y augmenter la pollution azotée, désastreuse par son impact sur l'eau des ruisseaux, de la mer (algues vertes) , et l'air, et désastreuse pour la santé.

Mme la Commissaire Enquêteur, en donnant un avis favorable à un projet de ce type, vous ouvrez la porte à la multiplication de ces projets hors sol, soit disant non polluants. Ils ne feront qu'aggraver la situation environnementale désastreuse de la Bretagne, et continueront à participer au réchauffement climatique.

J'aime notre Bretagne, et il est temps d'arrêter de la rendre invivable, c'est pourquoi je tiens à exprimer mon opposition à ce projet de poulaillers industriels sur la commune de Langoelan.

Mme PRAT Pascale